

Intervention de Lionel Tourtier en tant que Président de Generations E.R.I.C.4 auprès de Jean- Paul DELEVOYE lors du Colloque « La réforme des retraites en Europe : enjeux économiques & sociaux » du Centre National des Professions Financières du 15 novembre 2018

(retranscription sur la base d'un enregistrement)

Monsieur le Haut-Commissaire. J'ai une question assez claire et franche à vous poser. Pourquoi n'avez-vous pas prévu un volet capitalisation dans votre réforme ? Car je pense que nous sommes à un tournant historique et selon moi, pour mes enfants et ceux des autres français, un complément par capitalisation est souhaitable. Mais attention : un complément de capitalisation pour tous et pas seulement pour les plus riches. Et pourquoi je vous pose cette question ? Je vais articuler le fondement de cette interrogation autour de trois ou quatre points.

Le premier, c'est que dès lors que l'on bascule dans un régime universel par points, on privilégie un régime totalement à cotisations définies. Je sais ce que je vais cotiser, mais la monétarisation de mes droits, je ne la connaîtrai que lorsque je partirai en retraite et par rapport au niveau de croissance économique de la période de mon départ. Or, aujourd'hui, nous sommes dans un régime hybride, car la Sécurité sociale, l'assurance vieillesse, verse un socle minimum de prestations définies. Et cela donne un aperçu de sa pension de base. Mais demain, nous n'aurons plus ce repère. Donc, l'incertitude.

Le second point - qui est dans le prolongement du premier - pourquoi continuer de raisonner en taux de remplacement ? Car l'on voit bien que les besoins liés au vieillissement vont nous contraindre à raisonner plutôt en « budget de vie ». Si l'on raisonne en taux de remplacement, qu'est-ce que l'on dit - indépendamment des mécanismes de solidarité qui restent encore à préciser - aux 5 millions de personnes qui travaillent à temps partiels contraints, dont 80% sont des femmes ? Qu'est-ce que l'on dit à un ouvrier au SMIC qui aura environ 60 % de son salaire à la retraite ? Est-ce que la faiblesse de ces pensions justifie de raisonner encore en taux de remplacement ? Et c'est là où un complément de capitalisation peut être socialement nécessaire, à la condition que ce complément soit mis en place dans un cadre collectif et professionnel. Il ne s'agit pas de contester le régime par point universel, nous avons déclaré depuis longtemps y être favorable. Mais notre adhésion a toujours été conditionnée à la mise en œuvre d'un complément par capitalisation sous une forme collective et professionnelle.

Le troisième point, c'est que, si vous demandez à un jeune s'il est d'accord aujourd'hui pour travailler jusqu'à 70 ans, il vous répondra : « *peut-être, mais je ne suis pas rassuré* ». Et c'est tellement vrai, que le Cabinet Watson Wyatt a fait une enquête en début d'année en Grande Bretagne, et les résultats montrent que les jeunes qui ont conscience qu'ils vont devoir travailler jusqu'à 70 ans, pour 30 % d'entre eux sont en mauvaise santé, en dépression ou démotivés au travail. Presqu'un tiers ! Et ce nombre de jeunes a été multiplié par deux depuis 2010. C'est Watson Wyatt qui le dit, ce n'est pas un Cabinet en sociologie ou psychosociologie. C'est un expert en actuariat des systèmes de retraite (*murmures dans la salle...*).

Donc, si je montre à un jeune, d'autres graphiques très différents de ceux que vous avez montrés concernant la couverture des 3 PASS : d'abord l'évolution du ratio PIB/Habitants qui depuis 40 ans ne cesse de diminuer. Je vais lui expliquer que cela ne veut pas dire que l'on ne fait plus de croissance, mais que cela signifie que notre rythme de croissance baisse de façon continue, et donc que l'on fait de moins en moins de création de richesse.

Et si je continue en lui montrant une autre courbe, celle de l'évolution du taux de productivité horaire qui commande les augmentations de salaire, donc l'évolution de la masse salariale et l'assiette sur la base de laquelle on va cotiser, il va voir que ce taux ne cesse également de fléchir comme vous le savez.

Et pourquoi ? Parce que l'on n'investit pas assez. Et c'est là où la capitalisation a aussi une vertu. Car aujourd'hui, si l'on drainait des fonds de long terme importants, à l'image de certains pays européens qui ont des fonds de pension, nous pourrions investir de façon beaucoup plus massive dans l'économie que nous ne le faisons. Donc générer de la croissance et ainsi rassurer tout le monde. Coupler les deux, répartition ET capitalisation, ne veut pas dire condamner la répartition, mais c'est nourrir le régime de croissance. Et l'on donnerait ainsi aux jeunes générations, année après année, un minimum d'assurance qu'ils auront quelque chose à la retraite et que cela compensera la dégradation de la répartition à laquelle il faut s'attendre.

Et le dernier point : pourquoi ne vous êtes pas appelé sur une architecture européenne des retraites ? Je crois que la dynamique de l'emploi doit s'appuyer sur la portabilité des droits à la retraite dans l'espace européen et, avec cette réforme, nous aurons encore un système franco-français peu portable (*applaudissements*).